

Au Conseil Communal de la Commune de  
**SERVION**

Préavis municipal n° 13-2024

**Budget 2025**

**Rapport de la Commission des Finances.**

Madame la Présidente,  
Madame et Messieurs les Municipaux,  
Mesdames et Messieurs,

La Commission des Finances a examiné le préavis municipal relatif au budget 2025. Ce budget est équilibré, avec un excédent modeste de 1'300 CHF.

Parmi les éléments retenus :

- **Évolution des charges :**

L'augmentation des charges de 626'500 CHF, provient principalement des salaires (création d'un nouveau poste), des charges sociales, et de la mise en œuvre de la Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise (NPIV).

- **Augmentation des revenus :**

Les prévisions fiscales ont été ajustées pour refléter une approche basée sur une moyenne des six dernières années. Nous sommes alignés sur la manière d'évaluer les impôts avec une approche conjoncturelle, toutefois, sans ce changement de méthode, il apparaîtrait une perte avoisinant les 200'000 CHF. Nous préconisons donc d'utiliser cette approche de manière récurrente pour les exercices futurs.

- **Investissements et autofinancement :**

La marge d'autofinancement prévue est en progression de 14% par rapport à 2024, garantissant une capacité à financer les projets prioritaires.

**Recommandations :**

La mise aux normes énergétiques des bâtiments et la gestion des charges intercommunales croissantes (ASIJ et APERO) nécessiteront une stratégie à moyen terme. Nous recommandons de procéder à une réévaluation globale de la gestion des charges et revenus à la fin de l'exercice, en tenant compte de l'impact de la NPIV.

**Conclusion :**

La Commission des Finances émet un avis favorable à l'adoption du budget 2025, et recommande au conseil communal de l'accepter également.

Les membres de la Commission des Finances :

Président-rapporteur

Richard Sermier

Membre

Bernard Burri

Membre

Frédéric Maffei

Les Cullayes, le 25 novembre 2024